

Sommaire



- 1. Activité et résultats financiers 2023
- 2. Ventes du ler trimestre 2024
- 3. Stratégie de Rexel
- 4. Gouvernement d'entreprise
- 5. Rémunération des dirigeants
- 6. Rapports des Commissaires aux comptes
- 7. Questions réponses
- 8. Résolutions et vote





Nouveau record de ventes en 2023

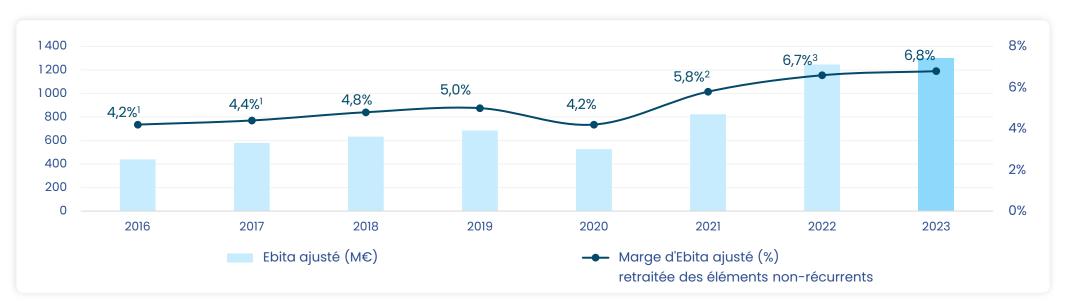






Marge d'Ebita ajusté record, dans le haut de la fourchette de notre objectif





Pre IFRS 16

^{2. 6,2%} dont 40 bps d'éléments non-récurrents

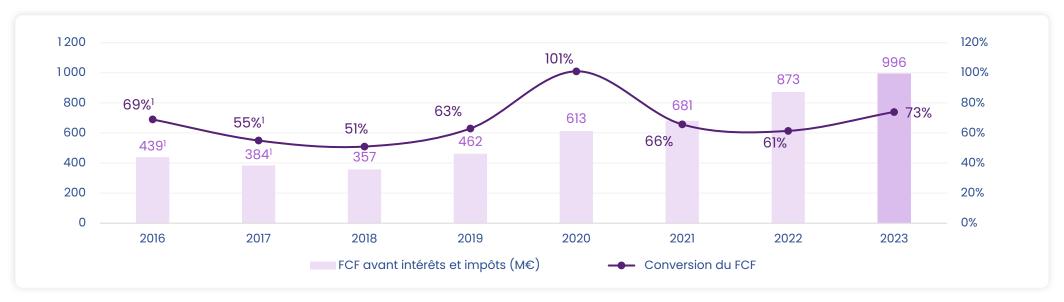
^{3. 7,3%} dont 66 bps d'éléments non-récurrents



Conversion du FCF significativement au-dessus de l'objectif, soutenue par l'Amérique du Nord



√ Objectif 2023 : Conversion du FCF > 60%



Pre IFRS 16



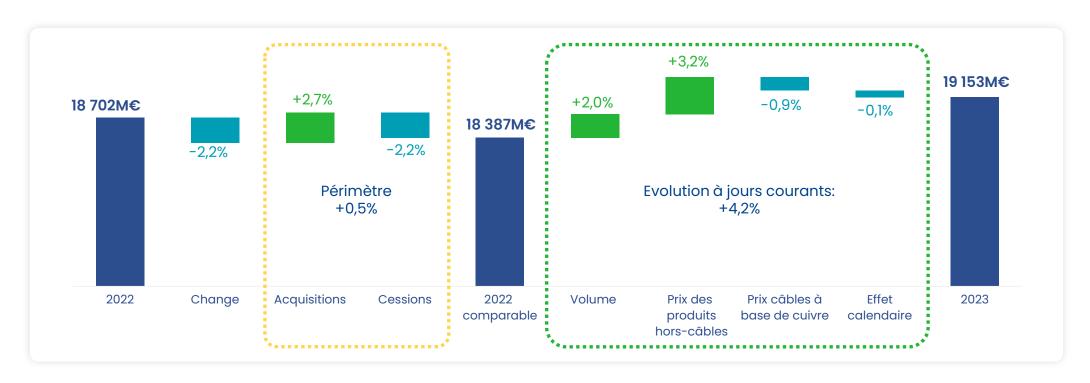


Activité et résultats financiers 2023

Laurent DELABARRE



Ventes publiées 2023 : en hausse de 2,4%, soutenues par la croissance organique et la stratégie de croissance externe



Europe

Croissance à jours constants : +5,1%

- Soutenue par les prix
- Tirée par l'électrification, notamment par l'activité photovoltaïque

Amérique du Nord Croissance à jours constants : +4,0%

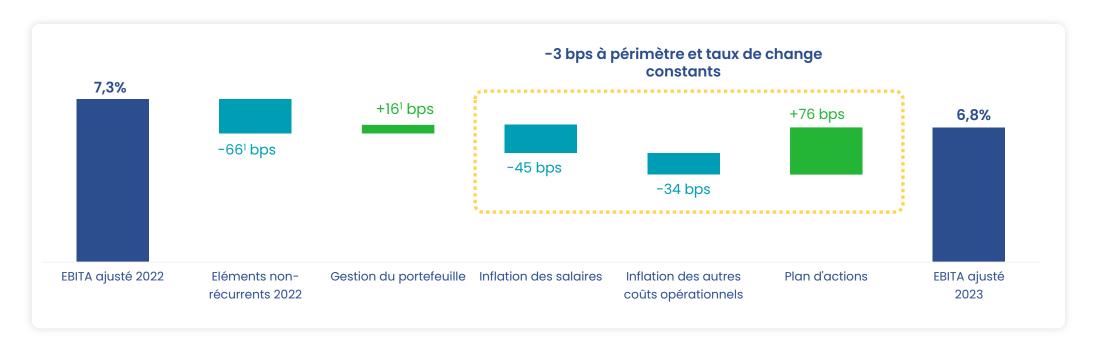
- Soutenue par les volumes
- Tirée par la relocalisation de la production industrielle

Asie-Pacifique Croissance à jours constants : -0,1%

- Volumes compensant les prix
- Tendances positives en Australie, compensant la Chine



Marge d'Ebita ajusté 2023 maintenue à un niveau record



Europe

Marge d'Ebita ajusté: 7,2%

En baisse de -11bps, retraitée des éléments non-récurrents

 Amélioration de la marge brute et des initiatives de contrôle des coûts, atténuant l'effet de l'inflation des coûts opérationnels

Amérique du Nord Marge d'Ebita ajusté : 7,4%

En baisse de -11bps, retraitée des éléments non-récurrents

 Effets positifs du levier opérationnel et des gains de productivité, atténuant l'effet de l'inflation des coûts opérationnels

Asie-Pacifique Marge d'Ebita ajusté : 3,0%

En hausse de +159bps, retraitée des éléments non-récurrents

 Amélioration de la profitabilité en Asie grâce à des actions internes et une meilleure gestion du crédit clients



Résultats solides en 2023



Principaux éléments du compte de résultat

Autres produits et charges

(45)M€

incluant 12,9M€ de coûts de restructuration



(168)M€

Taux d'intérêt effectif de 3,7% en 2023 (vs. 2,3% en 2022)

Impôt sur le résultat

(274)M€

Taux d'impôt effectif : 26,1%

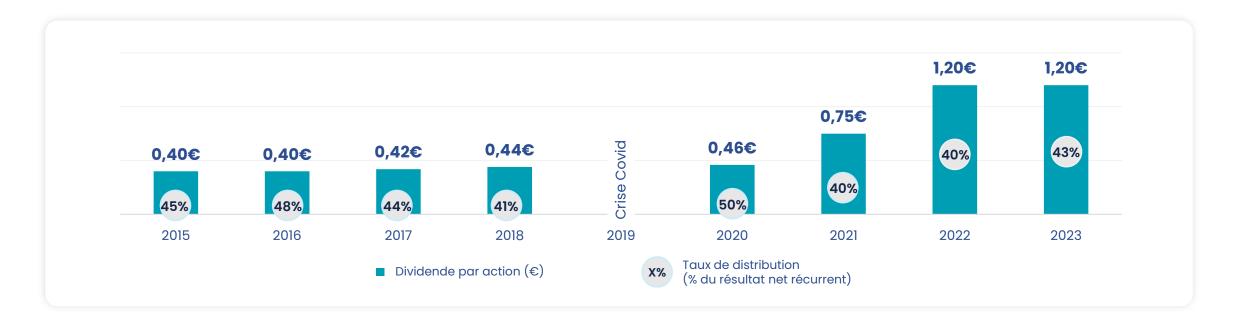


Résultat net récurrent

En baisse de 9,7% par rapport à 2022as 2022 en raison d'un effet de base élevé, les résultats 2022 ayant bénéficié d'une inflation sans précédent sur les produits hors-câbles



Proposition de maintenir le dividende 2023 à son niveau record de 1,20€



Taux de distribution

43%

En ligne avec la politique de Rexel : 2 40% du résultat net récurrent

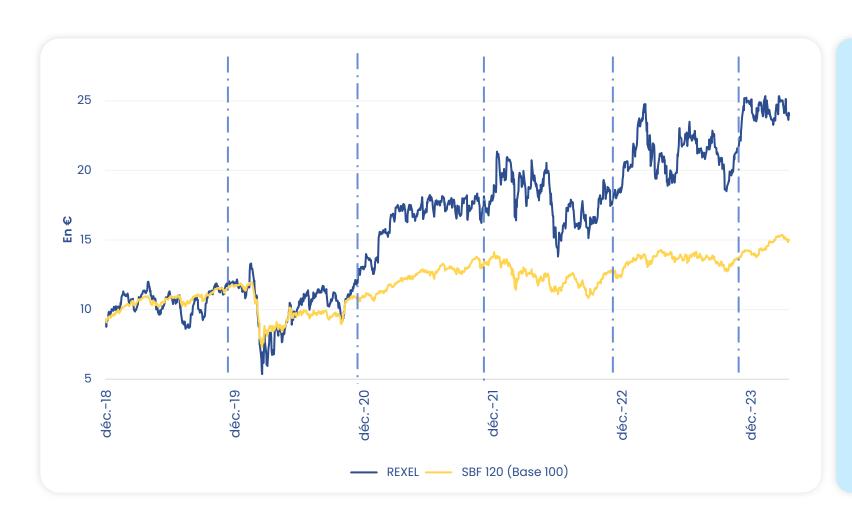
Paiement le

17 mai 2024

En numéraire



Surperformance boursière et exécution du plan de rachat d'actions



Performance du cours de bourse de Rexel supérieure aux indices pour la 5ème année consécutive

Rendement du dividende 2023 d'environ **5,0%**

Exécution du programme de rachat d'actions de 400 millions d'€ sur la période 2022-2025 :

> 55% du programme réalisé





Ventes du 1^{er} trimestre 2024

Laurent DELABARRE



Faits marquants du T1 2024

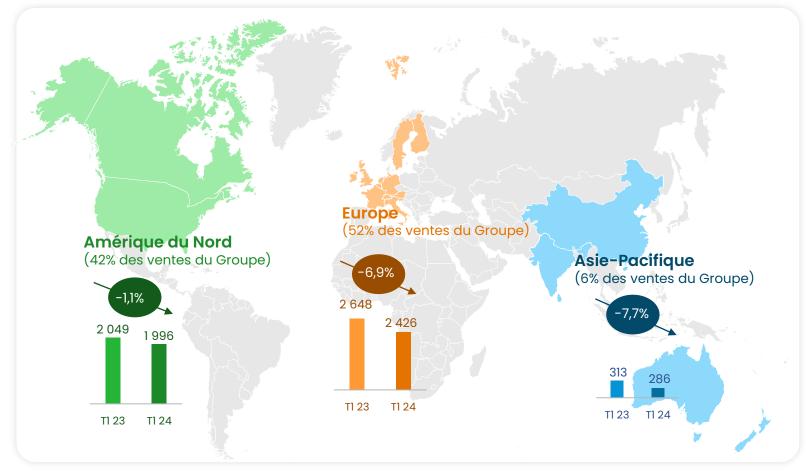
- Ventes de 4 707,4Md€, en recul de 4,6% à jours constants, en ligne avec nos attentes
 - Résilience de notre marché non-résidentiel et de l'activité d'automatismes industriels, notamment en Amérique du Nord
 - Effet de basé élevé lié aux produits d'électrification en Europe, notamment le photovoltaïque
- Nouveaux gains de parts de marché dans nos pays clés (dont la France, l'Allemagne et la Suisse), démontrant la solidité de notre modèle
- Nouvelle croissance de la digitalisation, avec des ventes digitales représentant dorénavant 31% du chiffre d'affaires au T1 2024, en hausse de +273bps





Résilience des volumes en Amérique du Nord





NB: Les ventes (M€) sont en base comparable

Objectifs 2024

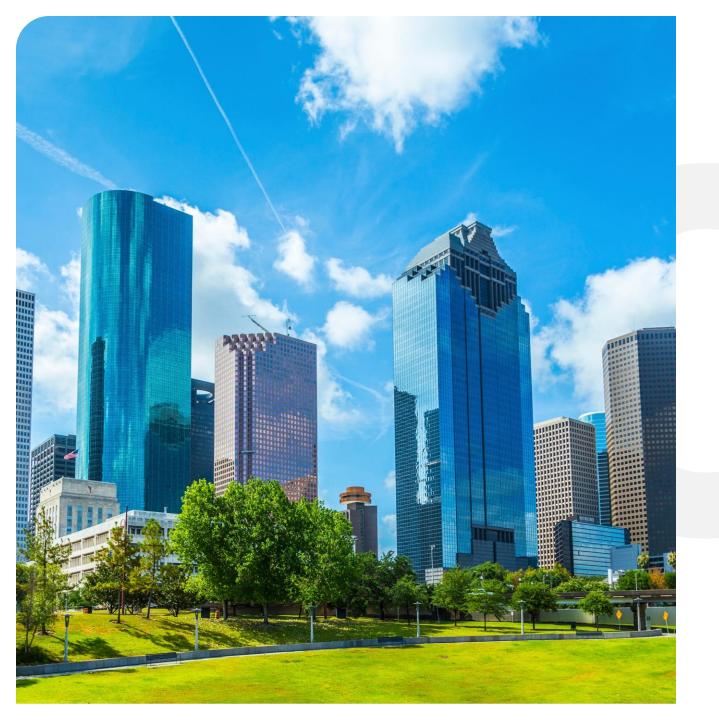




^{1.} En excluant (i) l'amortissement des actif s incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et (ii) l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre.

^{2.} FCF avant intérêt et impôts / EBITDAaL





Stratégie de Rexel

Guillaume TEXIER



Electrifying solutions that make a sustainable future possible



L'exécution de notre stratégie :

Des progrès significatifs et un fort potentiel pour 2024



Exceller dans nos fondamentaux

Excellence logistique

Engagement de nos collaborateurs

Collaboration avec les fournisseurs

Expertise

Être à l'avant-garde des tendances futures

Développement durable

Digital

Electrification

Services avancés

Utiliser nos forces pour accélérer notre stratégie

Partage de bonnes pratiques

Acquisitions

Innovations



Pilier 1

Exceller dans nos fondamentaux



Exceller dans nos fondamentaux

Excellence logistique

Engagement de nos collaborateurs

Collaboration avec les fournisseurs

Expertise

Être à l'avant-garde des tendances futures

Développement durable

Electrification

Digital

Services avancés

Utiliser nos forces pour accélérer notre stratégie

Partage de bonnes pratiques

Acquisitions

Innovations

Engagement de nos collaborateurs



Des collaborateurs fortement engagés

Des initiatives pour favoriser l'inclusion et la formation



81% Participation (+11pt vs 2022) 81% Engagement (+1 pt vs 2022)



28% de femmes dans des rôles de leadership

+3% par rapport à 2022



« Je pense que ma société est soucieuse du respect de l'environnement. »

86% +3pt par rapport à 2022



Réseau des femmes chez Rexel

8+ pays et 4800+ femmes membres



« Ma société fait preuve d'intégrité dans ses relations »

88% +1pt par rapport à 2022



Nouvelle plateforme de formation destinée à tous les salariés pour accompagner l'évolution des métiers



Expertise

L'intelligence artificielle au service des clients pour la décarbonation

Carbon Tracker BI Tool

Dashboard pour reporter les émissions des achats réalisés chez Rexel



Portail Client Carbon Tracker

Plateforme SaaS donnant un accès au Carbon Tracker Développement en France



Compteur CO₂

Calcul des émissions CO₂ sur la page clients



My CO₂ Impact

Page permettant de guider le client grâce à des informations détaillées sur les émissions de son panier



EcoScore

Scoring des émissions en fonction des données produits disponibles



EcoBoost

Recommandation de produits basée sur des critères environnementaux



Excellence logistique

POWER UP

Des investissements pour un service optimisé

3 centres logistiques robotisés ouverts en 2023



- Service J+1 dans la région de Francfort
- Capacité de stockage supplémentaire pour servir la croissance



Autriche

 Capacité et augmentation du niveau de service, notamment dans la région de Vienne



Royaume-Uni

- Livraison client J+1
- Efficacité et productivité









Un nouveau standard de service en France





Retrait 14h en agence



Rexel Box, retrait 24h/24, 7j/7 parking Indigo



Plus de 10,000 livraisons depuis 2021





Collaboration avec nos fournisseurs



Vers davantage de création conjointe de valeur

Enrichir la proposition de valeur Rexel avec ses partenaires





Alignement stratégique

Au service d'ambitions partagées sur le digital, le développement durable et les services



Excellence opérationnelle

Meilleure efficacité conjointe au service de nos clients



Différenciation mutuelle

Création d'axes de valeur ajoutée uniques et différenciés

S'engager ensemble sur le développement durable

82%

(vs 67% en 2022)

des achats réalisés avec des fournisseurs engagés dans la charte durable Rexel

100.000

OOO *Sélection*Durable Rexel

produits

(depuis sep. 2023)



Pilier 2

Être à l'avant-garde des tendances futures



Exceller dans nos fondamentaux

Excellence logistique

Engagement de nos collaborateurs

Engagement avec les fournisseurs

Expertise

Être à l'avant-garde des tendances futures

Développement durable

Electrification

Digital

Services avancés

Utiliser nos forces pour accélérer notre stratégie

Partage de bonnes pratiques

Acquisitions

Innovations





portée par des « méga-tendances » toujours plus nombreuses

Notre ambition PowerUp 2025

Marché

Méga tendance porteuse

Pompe à Chaleur

Remplacement du chauffage carboné par des pompes à chaleur

Solaire

Production d'électricité décarbonée

Pilotage énergétique des bâtiments

Économies d'énergie, agendas « net-zéro », adaptation climatique

Automatisation industrielle

Relocalisation / Délocalisation des chaînes d'approvisionnement

Datacom / Sécurité

Croissance de l'usage des données, Gen Al, demande de sécurité

Modernisation du réseau électrique

Résilience du réseau électrique face à un usage accru et une plus grande intermittence

Quels leviers?



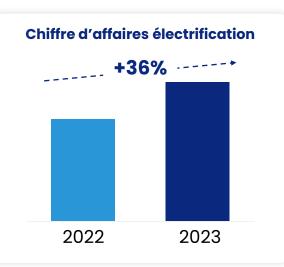
Croissance rapide des catégories "électrification" en 2023



Constitution d'équipes d'experts (solaire, IRVE, automatisation industrielle)



Acquisitions ciblées pour renforcer nos positions sur des marches de croissance





Développement durable

Un projet d'entreprise











Planète

- Réduire nos émissions carbone
- Promouvoir des produits et solutions pour lutter contre le changement climatique



Collaborateurs

 Développer notre expertise grâce à nos talents



Partenaires

- Coopérer activement sur le changement climatique
- Être le premier partenaire de nos clients et fournisseurs



Ethique et conformité

- La base de tous nos engagements
- Garder en ligne de mire notre culture de la conformité

Ce qui se traduit sur le terrain par les actions suivantes :

- Panneaux photovoltaïques
- Bornes de recharge
- Systèmes d'économies d'énergie
- Optimisation de la gestion de nos déchets
- Développement des compétences à travers une politique de formation active
- Objectifs ambitieux de diversité et d'inclusion
- · Focalisation sur la santé et la sécurité
- Collecte active des données environnementales
- · Promotion de l'offre durable
- Mise en place d'un calculateur CO₂
- Formation continue de nos collaborateurs
- Ligne d'alerte

Développement durable

Atteindre la neutralité carbone

POWER UP

Notre ambition

En 2030 versus 2016

Moyen terme

60%

De réduction en absolu de nos émissions

(Scopes 1 & 2)

A 45%

De réduction en absolu de nos émissions

Usages des produits vendus (Scope 3)

En 2050 versus 2016

Long terme

A 90%

De réduction en absolu de nos émissions

(Scopes 1 & 2)

A 90%

De réduction en absolu de nos émissions

(Scopes 3)

Objectifs validés par le SBTi en 2022



Des réalisations en 2023



Optimisation de l'efficacité énergetique de nos sites

Certification BREEAM



Électrification de notre flotte de véhicules



Promotion de la sélection durable

Développer le portefeuille de produits durables

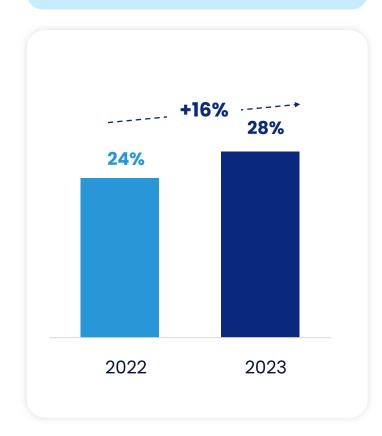




Augmenter nos ventes digitales à hauteur de 40% d'ici 2025

Part des ventes digitales

Des leviers pour atteindre notre ambition





Des sites web et une application mobile essentiels pour nos clients au quotidien



Un réseau physique avec une proposition de valeur unique :

- 3000 à 5000 références en agence en J0
- Notre gamme complète à J+1 dans tous les pays européens

Levier majeur de gains de parts de marché et d'efficacité opérationnelle



L'intelligence artificielle comme accélérateur des ventes digitales





Rexel à la pointe des services et innovations



- Service d'audit énergétique
- OPEN: analyse de coût d'une solution énergétique
- Analyse de maturité cybersécurité
- Design de solutions d'éclairage
- Modernisation des solutions d'automatisme
- Formations et certifications sur les métiers d'avenir





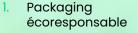
- 24/7 lockers
- 2. Scanners
- 3. Livraisons sur mesure
- Etiquettes personnalisées
- 5. Green deliveries







SERVICES DE DEVELOPPEMENT DURABLE



- Ventes de produits usagés et reconditionnés
- 3. Réparation & maintenance
- Livraisons

écoresponsables

- 5. Collecte de produits usagés
- 6. Gestion de l'impact environnemental
- 7. Regroupement des commandes



- . Gestion des devis, factures, commandes & SAV
- 2. Supervision des chantiers à distance
- 3. Supervision des bornes de recharge et panneaux
- 4. Visualisation 2D de chantiers

électriques / design de projets PV complexes







- . Assemblage de produits
- 2. Préparation de colis sur mesure
- 3. Coupe de câble







- Assurance
- 2. Financement
- 3. Assurance PV
- 4. Location & leasing









Pilier 3

Accélérer l'exécution de la stratégie



Exceller dans nos fondamentaux

Excellence logistique

Engagement de nos collaborateurs

Collaboration avec les fournisseurs

Expertise

Être à l'avant-garde des tendances futures

Développement durable

Electrification

Digital

Services avancés

Utiliser nos forces pour accélérer notre stratégie

Partage de bonnes pratiques

Acquisitions

Innovations



Capitaliser sur les forces de chaque pays pour partager les bonnes pratiques

Notre ambition PowerUp 2025





19 Pays



200 participants



14 communautés

Quels leviers?



14 communautés avec +200 membres



Lancement de nouvelles offres



Analyses globales de la maturité au niveau des pays



Benchmark mondial de 50 services



Définition des critères de succès pour chaque communauté

POWER UP

Les acquisitions

pour accélérer la croissance et faire évoluer le profil du groupe

Croissance dans des **Consolidation synergique** métiers adjacents **BELGIUM FRANCE** Europe **△** trilec freshmile Mobility Work MAVISUN **NETHERLANDS** Amérique du Nord **CANADA** US MAYER **Buckles-Smith**

- 2,3 Md € de ventes additionnelles acquises depuis 2021 grâce à 11 acquisitions
- Renforcement des parts de marché locales, notamment aux USA
- Positionnement sur des marchés de croissance adjacents prometteurs : HVAC, Solaire, Datacom
- Forte discipline de création de valeur
- Intégrations réussies, avec des synergies dépassant les ambitions initiales



Un moteur de croissance régulier ayant contribué à hauteur de 4% en moyenne à la croissance des ventes depuis 2021, avec un potentiel complémentaire



Continuer de cultiver l'innovation pour faire la différence



Innovations produits



Innovations de services



Innovations pour nos employés

Exemples d'innovations



CIRCULARITÉ

Proposer des produits reconditionnés, réparer l'électrification, l'éclairage et le câblage



PERSONNALISATION DES SOLUTIONS D'ECLAIRAGE

Designer et proposer des solutions d'éclairages personnalisés sur la base de recommandations algorithmiques



RECONNAISSANCE DE TABLEAUX ÉLECTRIQUES

Simplifier la rénovation de tableaux résidentiels



MINI ROBOTS

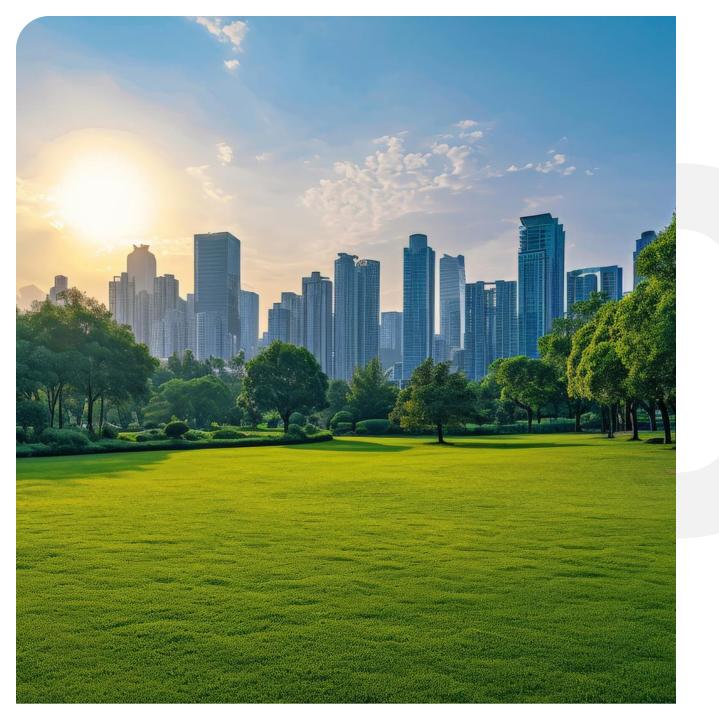
Mettre à disposition les commandes préparées immédiatement au magasin

Des conditions réunies pour une performance durable sur le long terme

- Une nouvelle année record en 2023
- Objectifs annuels réhaussés atteints
- Des tendances d'électrification confirmées
- Une stratégie solide qui porte ses fruits







Gouvernement d'entreprise

Agnès TOURAINE



Un Conseil d'administration au niveau des meilleurs pratiques

Le Conseil comprend 11 administrateurs







d'administrateurs de nationalité étrangère



12 réunions et 2 private sessions en 2023



Ancienneté moyenne 4,2 ans



de femmes dont une Présidente du Conseil et 2 Présidentes de Comités



administrateurs salariés



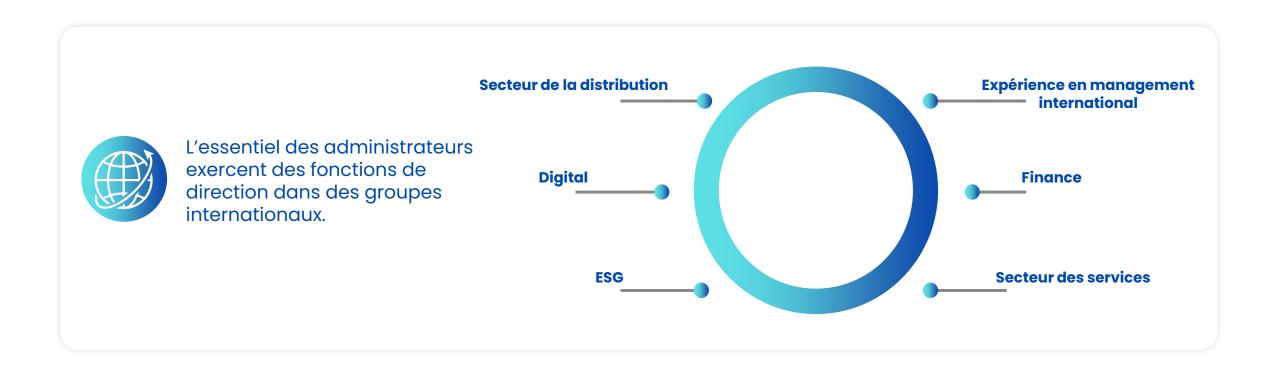
de Présidents indépendants (CA et Comités)



Rexel se réfère au Code AFEP-MEDEF



Un Conseil d'administration doté de compétences complémentaires





Des comités présidés par des administrateurs indépendants



Comité d'audit et des risques



- > 97% assiduité
- > 5 réunions
- 83% d'indépendants dont son président



Comité des rémunérations



- 87% assiduité
- > 5 réunions
- > 100% d'indépendants



Comité des nominations, de la gouvernance & de la RSE



- > 90% assiduité
- > 5 réunions
- > 80% d'indépendants dont sa présidente



Un conseil dynamique et engagé

Une évaluation du Conseil très positive

2023

2023 et s.

- Un fonctionnement efficace
- Des échanges fluides
- Une contribution active à la stratégie du Groupe

Des recommandations

- Consolider les expertises (not. stratégie, secteurs de la finance et de l'énergie)
- Maintenir la diversité et la variété des profils au sein du Conseil



Proposition de nomination d'Eric Labaye en tant qu'administrateur indépendant

Éric Labaye (12ème résolution)



- > 62 ans
- Nationalité : française

Expérience professionnelle

- Président et co-fondateur d'IDEL Partners
- Président du Conseil d'administration de l'École Polytechnique, ainsi que de celui de l'Institut Polytechnique de Paris, jusqu'en 2023
- Précédemment, Directeur Associé Senior chez McKinsey qu'il a rejoint en 1985

Autres mandats

- Administrateur de Génération France
- Membre du comité ministériel de pilotage « Numérique » de France 2030

Il apporterait au Conseil ses expertises dans les domaines de la stratégie et de l'innovation



Proposition de nomination de Catherine Vandenborre en tant qu'administratrice indépendante

Catherine Vandenborre (13ème résolution)



- > 53 ans
- Nationalité : belge

Expérience professionnelle

- **CEO Ad Interim du Groupe Elia.** Auparavant, Directrice des affaires générales, puis Directrice financière
- Directrice Générale de Belpex et membre du Comité exécutif d'APX-ENDEX, société anglo-néerlandaise de gaz et d'électricité basée à Amsterdam de 2005 à 2012

Autres mandats

• Présidente du Comité d'Audit et administratrice de Proximus

Elle apporterait au Conseil d'administration sa connaissance du secteur de l'électricité et sa maîtrise du domaine financier



Proposition de renouvellement de Brigitte Cantaloube en tant qu'administratrice indépendante

Brigitte Cantaloube (14ème résolution)



56 ans

Nationalité : française

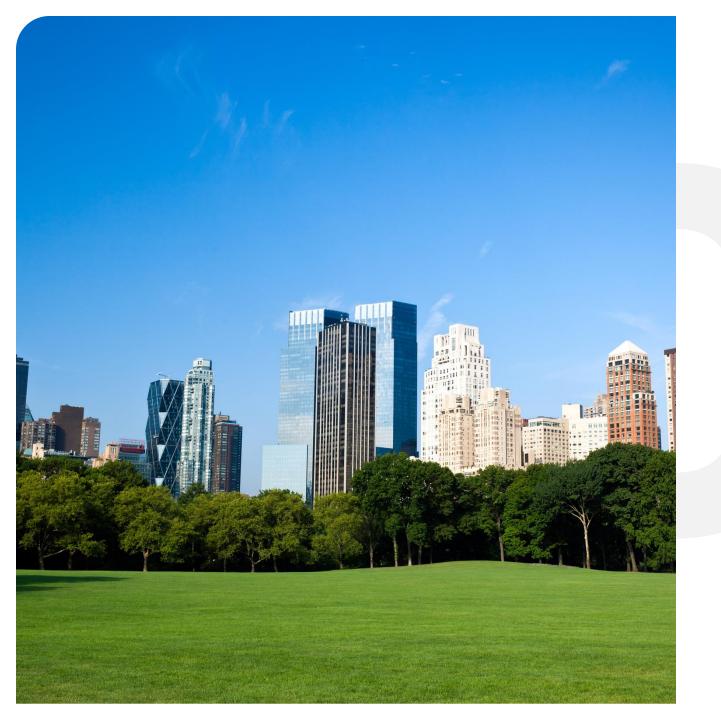
• lère nomination du Conseil d'administration de Rexel en février 2020

Expérience professionnelle

- Précédemment Cheffe du service numérique du groupe PSA
- Diverses fonctions exécutives au sein du groupe Yahoo !, notamment Vice-Présidente et Directrice Commerciale en charge de la région EMEA

Aucun autre mandat

Sa connaissance du secteur des services, ses compétences notamment dans le domaine du digital, son expertise et son implication dans les différents organes de gouvernance sont des atouts précieux



Rémunération des dirigeants

Agnès TOURAINE



Une politique de rémunération identique pour 2024

- Une politique qui vise à attirer et retenir des dirigeants performants et expérimentés
- Une politique conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF
- Une politique non remise en cause par le Conseil en cours de mandat



Ian MEAKINS, Président du Conseil d'administration jusqu'au 31 août 2023

Say on Pay ex post

lan Meakins – Président du Conseil d'administration jusqu'au 31 août 2023	2023	2022
Rémunération due durant l'exercice fiscal (<i>montant annuel en €</i>)	200 000	300 000
Rémunération totale ¹	200 000	300 000

¹ S'agissant de la rémunération moyenne annuelle de référence, le ratio d'équité s'élève à 5 et 6, au titre des exercices 2023 et 2022. Il s'élève à 6 et 7, au titre des exercices 2023 et 2022, s'agissant de la rémunération médiane annuelle de référence.



Résolution #9



Agnès TOURAINE, Présidente du Conseil d'administration à partir du 1^{er} septembre 2023 : rémunération 2024 & 2023

Say on Pay ex post

Agnès Touraine– Présidente du Conseil d'administration à compter du 1er septembre 2023	2023	2022
Rémunération due durant l'exercice fiscal (<i>montant annuel en €</i>)	133 000	N/A
Rémunération totale ¹	133 000	N/A

¹ S'agissant de la rémunération moyenne annuelle de référence, le ratio d'équité s'élève à 6 , au titre de l'exercice 2023. Il s'élève à 9, s'agissant de la rémunération médiane annuelle de référence.



Résolution #10

Say on Pay ex ante

	2024
Agnès Touraine – Présidente du Conseil d'administration	
Rémunération due durant l'exercice fiscal (<i>montant annuel en €</i>)	400 000
Rémunération variable cible due durant l'exercice fiscal	N/A
Rémunération totale	400 000



Politique de rémunération 2024 pour les membres du Conseil d'administration, identique à 2023

Say on Pay ex ante

- Enveloppe annuelle de 1 315 000 €, identique depuis l'Assemblée générale du 22 mai 2014
- Consommée à hauteur de 916 850 € en 2023

Montants bruts maximaux (€)	Part fixe	Part variable *	Présidence	Total rémunération brute maximum
Administrateur référent **	100 000	40 000	_	140 000
Président du Comité d'audit et des risques	40 000	40 000	25 000	105 000
Président du Comité des rémunérations	40 000	40 000	15 000	95 000
Président du Comité des nominations, de la gouvernance et de l'ESG	40 000	40 000	15 000	95 000
Administrateurs	40 000	40 000	-	80 000

^{*} Partie variable: 8 000 € par réunion du Comité, avec un plafond global de 40 000 € par an

Allocation voyage : montant de **2 500 €** dû par séjour, lorsqu'un voyage intercontinental entre le pays d'origine et la réunion du Conseil d'administration est requis



^{**} Ne bénéficie pas de la rémunération liée à la présidence d'un Comité



Rémunération 2023 de Guillaume Texier, Directeur Général

Say on Pay ex post

Guillaume Texier ¹ – Directeur Général	2023
Rémunération fixe	800 000
Rémunération variable	
Cible, en euros	960 000
En % de la rémunération fixe	120 %
Due ou attribuée au titre de 2023² (paiement en N+1)	974 304
En % de la cible	101,49 %
Avantages en nature	44 784
Régime de retraite (art 82)	196 790
Total de la rémunération court-terme	2 015 878
Attribution d'actions de performance (nombre maximal d'actions livrables à l'issue des 3 ans, en 2026)	106 000
Evaluation (en €) des actions de performance attribuées³	1 758 540
Total de la rémunération ⁴	3 774 418

¹ Guillaume Texier est Directeur Général de Rexel depuis le 1er septembre 2021.

² La performance financière et le versement de la rémunération variable sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires.

³ La valorisation financière des actions de performance attribuées au Directeur Général est effectuée, sur la base de la valeur IFRS 2 à la date d'attribution (16,59 € en 2023)

⁴ S'agissant de la rémunération moyenne annuelle de référence, le ratio d'équité s'élève à 33 et 23, au titre des exercices 2023 et 2022. Il s'élève à 44 et 30, s'agissant de la rémunération médiane annuelle de référence.



Zoom sur la part variable 2023 de Guillaume Texier, Directeur Général

Part financière 2023 – <u>70%</u> de la part variable totale

Critère	Poids	Performance en % des objectifs	Niveau de paiement avant pondération	Niveau de paiement après pondération
Marge brute en €	40%	99,92%	99,18%	39,67%
EBITA en €	40%	101,56%	115,62%	46,25%
BFR	20%	100,13%	101,41%	20,28%
Total				106,20%

Part non financière 2023 – 30% de la part variable totale

Critère	Poids	Niveau de paiement avant pondération	Niveau de paiement après pondération
Digital	25%	85,0%	21,25%
Stratégie	25%	95,0%	23,75%
ESG	25%	97,0%	24,25%
Talent	25%	85,0%	21,25%
Total			90,50%

Rémunération variable court terme 2023

Rémunération fixe 2023	Rémunération variable 2023 cible en % de la rémunération fixe	Rémunération variable 2023 en €	Part financière de la rémunération variable	Part non financière de la rémunération variable	Résultat 2023 – partie financière	Résultat 2023 – partie non financière		Paiement de la partie non financière 2023	en % de la	Montant en € à verser au titre de la rémunération 2023
А	В	$(A \times B) = C$	D	Е	F	G	$(D \times F) = H$	(E x G) = I	(H + I) = J	(C x J)
800 000 €	120 %	960 000 €	70 %	30 %	106,20 %	90,50 %	74,34 %	27,15 %	101,49%	974 304€



Politique de rémunération 2024 pour Guillaume Texier, Directeur Général, identique à 2023

Say on Pay ex ante

REMUNERATION ANNUELLE FIXE 800 000 €

La rémunération est fixée pour la durée du mandat

Rémunération variable cible en % de la rémunération fixe

120 %

Objectifs financiers 70 %

Objectifs individuels 30 %

•	Marge Brute en € 40 %	
•	Marge Brute en €	
•	BFR moyen en % 20 %	
	7	
,	ESG	
,	Excellence opérationnelle	
	Stratégie et Digital	
	Strategie et Digital	

REMUNERATION VARIABLE LONG TERME (ACTIONS DE PERFORMANCE)

Limite 100 % rémunération annuelle fixe et variable

Limite 10 % de l'attribution totale

Période d'acquisition : 3 années

Obligation de détention pendant le mandat : 20 %

•	EBITA	40 %	6
•	Ratio trésorerie / EBITDAal	. 20 %	6
	TSR		
•	Index ESG	. 20 %	6

INDEMNITES DE DEPART

Plafond : 18 mois de rémunération fixe et variable annuelle

RETRAITE

Dispositif collectif d'épargne moyen terme (art 82). Niveaux de cotisations : 0 % jusqu'à 4 plafonds de la sécurité sociale ; 20 % de 4 à 20 plafonds ; 10 % de 20 à 40 plafonds





Rémunération variable long terme – Renouvellement de la résolution relative aux actions gratuites (attributions 2024 et 2025)

⇒ Autorisation d'attribution d'actions gratuites : 1,4% du capital social sur une période de 26 mois

Objectif du plan LTI

- Retenir et attirer
- Alignement des actionnaires
- Rémunération de la performance

<u>Schéma du plan LTI</u>

- Une période d'acquisition de 3 ans
- 2 véhicules : actions de performance (PS Performance Shares) et actions de présence (RS – Restricted Shares) : 80 % PS et 20 % RS
- Environ 1000 bénéficiaires : 150 bénéficiaires au sein des instances dirigeantes + 850 autres bénéficiaires au sein de l'entreprise (illustration : directeurs d'agence sur le terrain)
- La liste des bénéficiaires est encadrée par un strict processus RH et approuvée par le conseil d'administration.

4 critères de performance pour les actions de performance

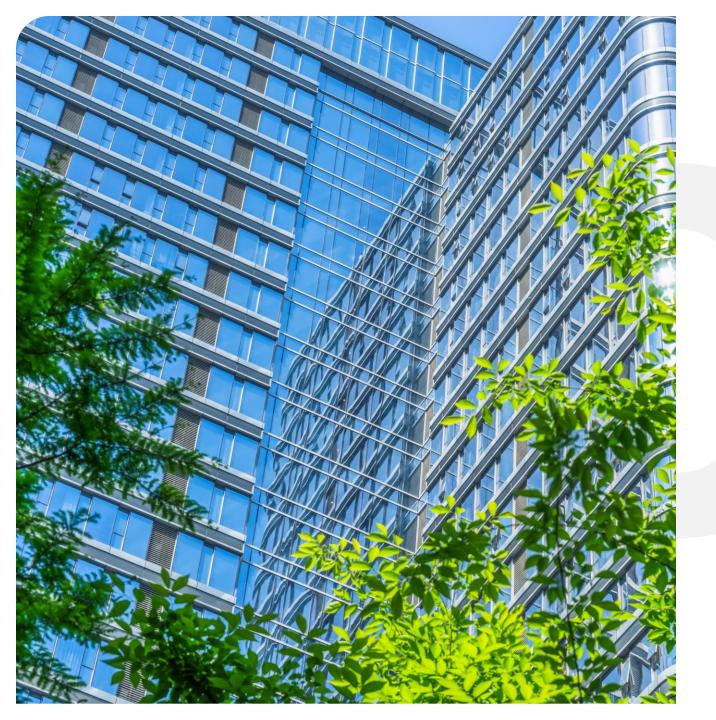
Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration

- 1. Croissance moyenne de l'EBITA € 2023 2026 : 40%
- 2. Ratio FCF avant intérêts et impôts sur EBITDAaL : 20%
- **3. TSR**, cours de l'**action Rexel** par rapport à l'indice SBF 120 GR : **20%**
- 4. Index ESG selon 4 critères : 20%
 - ➤ Réduction de l'empreinte carbone périmètres 1 et 2 et périmètre 3 40%
 - ➤ Mixité au sein de l'équipe de direction 20%
 - > Réduction de la fréquence des accidents du travail 20%
 - ➤ Pourcentage élevé de salariés recommandant Rexel comme une entreprise où il fait bon travailler 20%

L'objectif boursier et les objectifs ESG sont communiqués ex ante







Rapports des Commissaires aux comptes



Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (1/2)

Objectifs de notre mission, obtenir l'assurance raisonnable :

- que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
- qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères,
- et qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

Principes comptables applicables:

- Comptes consolidés du Groupe : référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.
- Comptes annuels de Rexel S.A. : règles et principes comptables français.

Vérifications spécifiques

- Rapport de gestion : pas d'observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes.
- Déclaration consolidée de performance extra-financière: nous attestons que cette déclaration figure dans le rapport de gestion; cette déclaration a fait l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.
- Comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen (ESEF) : nous avons vérifié le respect de ce format.



Rapport sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels (2/2)

Les points clés de l'audit

- Les éléments, parmi ceux communiqués au Comité d'audit et des risques, qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants, sont :
 - Pour les comptes consolidés :
 - · l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill,
 - les rabais fournisseurs.
 - Pour les comptes annuels :
 - l'évaluation des titres de participation.
- La description des risques et les réponses que nous y avons apportées figurent en détail dans nos rapports.

Certification des comptes annuels et consolidés sans réserve (1ère et 2nde résolutions)



Rapport spécial sur les conventions règlementées

Conventions autorisées au cours de l'exercice, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale (4ème résolution)

• Aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.



Rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Rapport de l'un des commissaires aux comptes désigné organisme tiers indépendant (OTI)

- Objectifs de notre mission, obtenir une assurance modérée sur :
 - la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce,
 - la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du 1 et du 11 de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions relatifs aux principaux risques.
- Pas d'anomalie significative relevée de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière soit conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, soient présentées de manière sincère conformément au Référentiel.



Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (1/2)

Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10 % du capital social et pour une période de 18 mois (19ème résolution)

• Pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et / ou de diverses valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (20ème résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre
- Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)



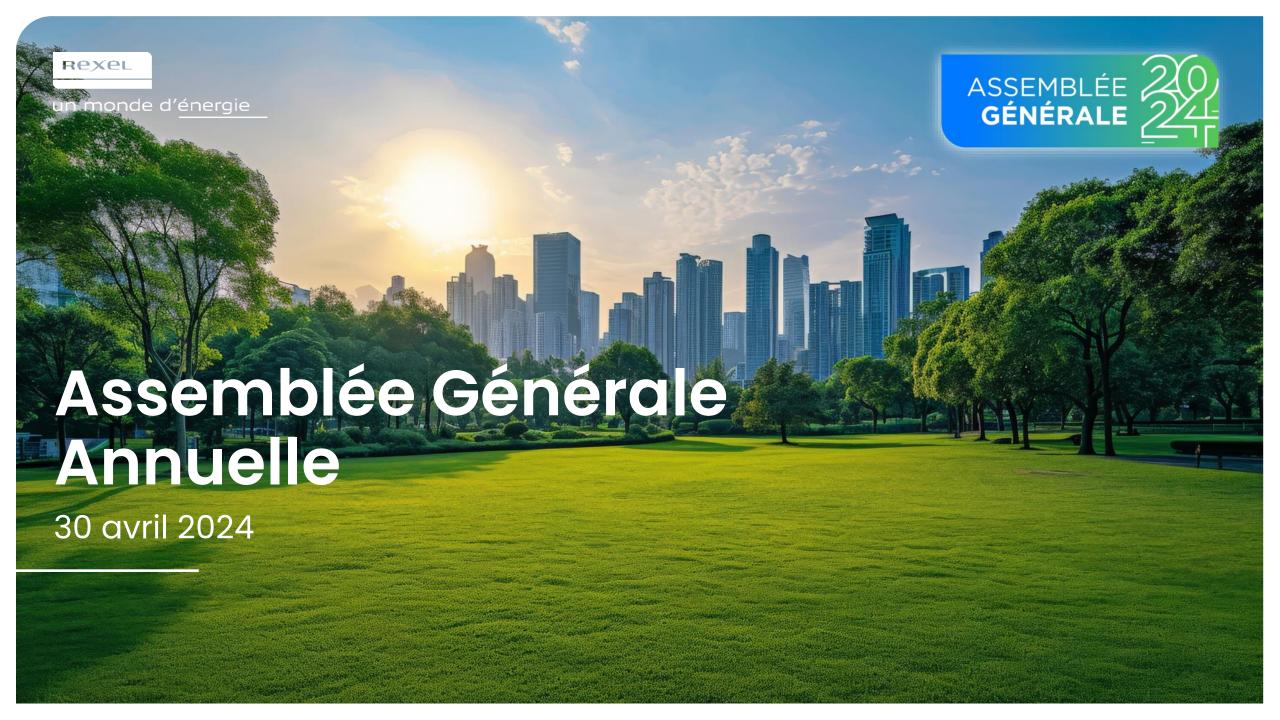
Rapports spéciaux sur les résolutions soumises à votre Assemblée générale extraordinaire (2/2)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (21ème résolution) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

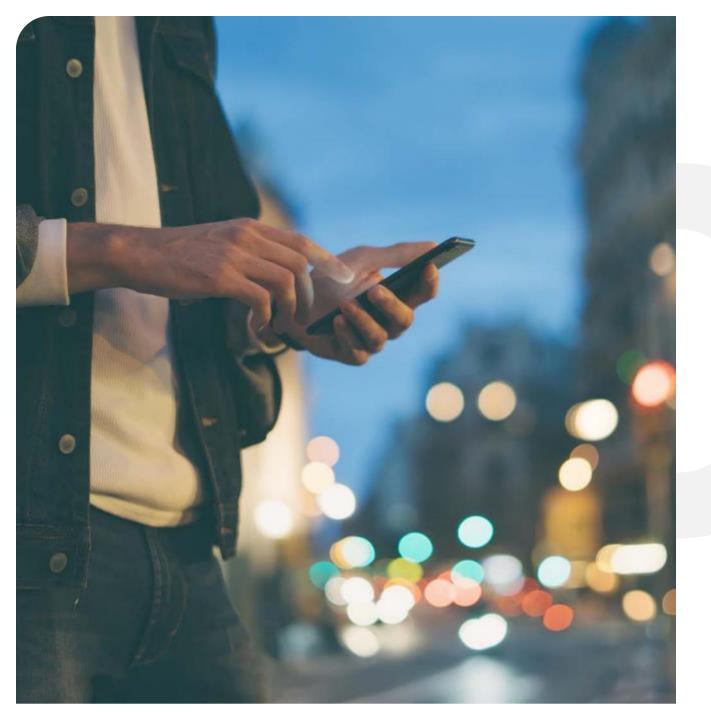
- Pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre
- Pas d'avis sur les conditions définitives de l'émission et sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (22ème et 23ème résolutions)

Pas d'observation à formuler sur les modalités d'attribution des actions gratuites.

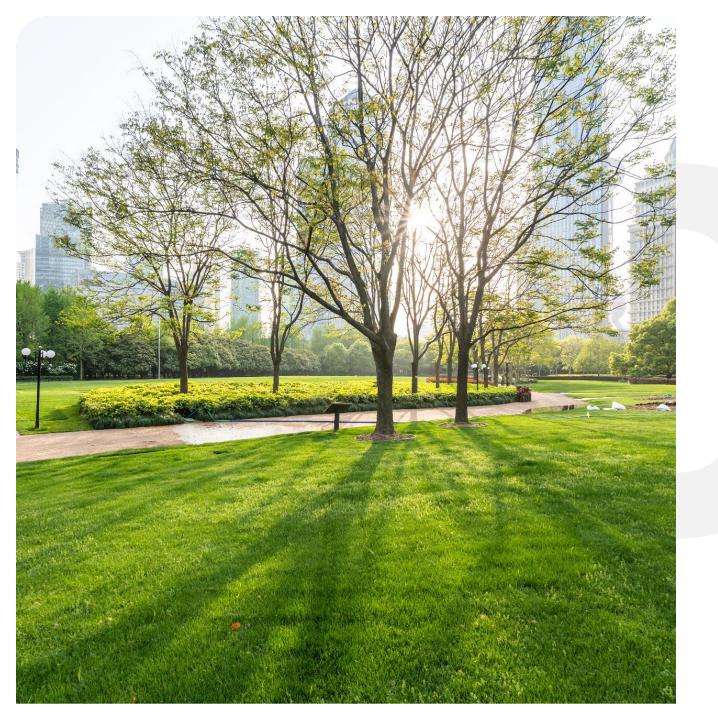






Questions Réponses





Vote des résolutions

Isabelle HOEPFNER-LÉGER

1ère résolution



Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéfice de 428 897 364,84 euros

2ème résolution



Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Bénéfice de 774,7 millions d'euros

3^{ème} résolution



Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Distribution d'un dividende de **1,20 €** par action

Bénéfice de l'exercice	428 897 364,84 €
Report à nouveau antérieur	(30 456 514,28) €
Total	398 440 850,56 €
Affectation:	
A la réserve légale	19 922 042,53 €
A la distribution de dividende	357 488 686,80 €
Au report nouveau	21 030 121,23 €
Total	398 440 850,56 €

Distribution proposée	357 488 686,80 €
Date de détachement	15 mai 2024
Date de paiement	17 mai 2024

4ème résolution



Approbation des conventions réglementées visées aux **articles L. 225-38** et suivants du Code de commerce

Aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

5^{ème} résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable **au Président du Conseil d'administration** pour l'exercice 2024, visée à **l'article L.22-10-8** du Code de commerce

Politique de rémunération 2024 du Président du Conseil d'administration (paragraphe 3.2.1.3 du document d'enregistrement universel 2023)

6ème résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable **aux administrateurs** pour l'exercice 2024, visée à **l'article L.22-10-8** du Code de commerce

Politique de rémunération applicable aux administrateurs à raison de leur mandat pour l'exercice 2024

(paragraphe 3.2.1.2 du document d'enregistrement universel 2023)

7ème résolution



Approbation de la politique de rémunération applicable **au Directeur Général** pour l'exercice 2024, visée à **l'article L.22-10-8** du Code de commerce

Politique de rémunération applicable au Directeur Général à raison de son mandat pour l'exercice 2023

(paragraphe 3.2.1.4 du document d'enregistrement universel 2023)

8^{ème} résolution



Approbation des informations visées à **l'article L.22-10-9**, I du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Approbation des informations mentionnées à la section 3.2.2 du document d'enregistrement universel 2023 « Rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2023 »

9ème résolution



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2023 à **Ian MEAKINS**, Président du Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 31 août 2023

Approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2023 mentionnée à la section 3.2.2.3 du document d'enregistrement universel 2023 « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à lan MEAKINS, Président du Conseil d'administration »

10ème résolution



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2023 à **Agnès TOURAINE**, Présidente du Conseil d'administration du ler septembre au 31 décembre 2023

Approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2023 mentionnée à la section 3.2.2.2 du document d'enregistrement universel 2023 « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à Agnès TOURAINE, Présidente du Conseil d'administration »



Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2023 à **Guillaume TEXIER**, Directeur Général

Approbation de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice 2023 mentionnée à la section 3.2.2.4 du document d'enregistrement universel 2023 « Rémunération et autres avantages versés ou attribués à Guillaume Texier, Directeur Général »



Nomination de **Eric LABAYE** en qualité d'administrateur

Nomination de Eric LABAYE en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années en remplacement de François HENROT, démissionnaire



Nomination de **Catherine VANDENBORRE** en qualité d'administrateur

Nomination de Catherine VANDENBORRE en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années



Renouvellement du mandat d'administrateur de **Brigitte CANTALOUBE**

Renouvellement du mandat de Brigitte CANTALOUBE en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années



Renouvellement du mandat de **PriceWaterhouseCoopers Audit** en qualité de commissaire aux comptes titulaires

Renouvellement du mandat de PriceWaterhouserCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, à tenir en 2030



Nomination de **PriceWaterhouseCoopers Audit** en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des <u>informations en matière de durabilité</u>

Nomination de PriceWaterhouserCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des <u>informations en matière</u> <u>de durabilité</u> pour une durée de six exercices, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, à tenir en 2030



Nomination de **KPMG SA** en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité

Nomination de KPMG SA en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des <u>informations en matière de durabilité</u> pour la durée restante de leur mandat en qualité de commissaire aux comptes titulaire, soit pour une durée de quatre exercices, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, à tenir en 2028



Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10 % Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros Prix maximal d'acquisition : 35 euros par action

• Durée: 18 mois



Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

Montant maximum : 10 % du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

• Durée: 18 mois



Autorisation à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du DPS au profit des adhérents à un plan d'épargne

Montant maximum: 2 % du capital social

• Durée: 26 mois



Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de VM qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, ou de VM donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du DPS des actionnaires au profit de certaines catégories de bénéficiaires pour permettre la réalisation d'opérations d'actionnariat des salariés

Limite : 1 % du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration

(Ce plafond s'impute sur le plafond de 2 % commun à la 20ème résolution et à la 21ème résolution)

• Durée: 18 mois



Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales

Montant maximum: 1,4 % du capital social

• Durée: 26 mois



Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales qui souscrivent à un plan d'actionnariat salarié du groupe Rexel

Montant maximum: 0,3 % du capital social

• Durée: 26 mois



Pouvoirs pour les formalités légales

